

Grand Concours

En collaboration avec **Rhône FM** et **localsearch.ch**, la Foire du Valais remettra un prix aux exposants ayant présenté la meilleure offre « Super Prix »

1^{ER} PRIX TOTAL CHF 8'000.-

- > Un bon de **CHF 2'000.-** offert par Rhône FM à faire valoir sur la diffusion d'un spot publicitaire, valable jusqu'au 31 décembre 2019
- > Un bon de **CHF 2'000.-** offert par localsearch.ch à faire valoir sur une insertion print ou online auprès de localsearch.ch
- > Un bon de **CHF 2'000.-** offert par la Foire du Valais à faire valoir sur les prestations publicitaires proposées par la Foire pour l'édition 2020
- > Un bon de **CHF 2'000.-** à faire valoir sur votre stand lors de l'édition 2020

2^E PRIX TOTAL CHF 4'000.-

- > Un bon de **CHF 1'000.-** offert par Rhône FM à faire valoir sur la diffusion d'un spot publicitaire, valable jusqu'au 31 décembre 2019
- > Un bon de **CHF 1'000.-** offert par localsearch.ch à faire valoir sur une insertion print ou online auprès de localsearch.ch
- > Un bon de **CHF 1'000.-** offert par la Foire du Valais à faire valoir sur les prestations publicitaires proposées par la Foire pour l'édition 2020
- > Un bon de **CHF 1'000.-** à faire valoir sur votre stand lors de l'édition 2020

3^E PRIX TOTAL CHF 2'000.-

- > Un bon de **CHF 500.-** offert par Rhône FM à faire valoir sur la diffusion d'un spot publicitaire, valable jusqu'au 31 décembre 2019
- > Un bon de **CHF 500.-** offert par localsearch.ch à faire valoir sur une insertion print ou online auprès de localsearch.ch
- > Un bon de **CHF 500.-** offert par la Foire du Valais à faire valoir sur les prestations publicitaires proposées par la Foire pour l'édition 2020
- > Un bon de **CHF 500.-** à faire valoir sur votre stand lors de l'édition 2020

Les exposants gagnants recevront leur prix le premier jour de la Foire du Valais, soit le **vendredi 27 septembre 2019**.



**CHF 14'000.-
DE PRIX
À GAGNER**
en participant au
Super Prix!

Super Prix

LES BONS
PLANS DE
LA FOIRE



**Proposez-vous une offre exclusive
lors de la 60^e Foire du Valais ?**

Participez aux « Super Prix » et
augmentez votre visibilité auprès
de nos visiteurs !

60^e FOIRE DU VALAIS[®]
MARTIGNY JYVAIS

Un événement



NOUS PROPOSERONS AUX VISITEURS ACHETEURS DE CES OFFRES LABELLISÉES « SUPER PRIX » DE NOMBREUX AVANTAGES INCITATIFS

NEW!

1

Chaque acheteur d'un article labellisé « Super Prix » entre 9h30 et 12h30 se verra offrir **une journée de ski à Nax Télé-Mont-Noble** (val. CHF 52.-) et **une journée à Aquaparc** (val. CHF 49.-). Valable tous les jours de la semaine.*

2

Les visiteurs ayant acheté un article labellisé « Super Prix » rempliront un formulaire à nous remettre. Chaque jour, un gagnant sera tiré au sort, à qui la Foire du Valais **remboursera la valeur de son achat d'un article labellisé « Super Prix »**, jusqu'à concurrence de CHF 6'000.-/jour.*

3

L'ouverture quotidienne de la Foire est avancée à **9h30** au lieu de 10h00, afin de vous faire profiter d'une plage horaire prolongée pour effectuer des contacts qualitatifs auprès d'une clientèle intéressée et de concrétiser des ventes sur le stand en dehors des heures de pointe. Par ailleurs, **l'entrée vendue aux caisses entre 9h30 et 10h30** coûtera **CHF 10.-** au lieu de CHF 15.-.

LE LABEL « SUPER PRIX » VOUS OFFRE UNE MAGNIFIQUE VISIBILITÉ AVANT ET PENDANT LA FOIRE

- ◆ sur le **site internet** de la Foire et son **application mobile**;
- ◆ sur les **réseaux sociaux** de la Foire avec présentation des offres;
- ◆ dans le **magazine de la Foire** (mention des exposants certifiés et détails de l'offre des trois gagnants);
- ◆ présentation de l'ensemble des offres dans la **gazette « Super Prix »**;
- ◆ une **annonce dans « Le Nouvel-iste »** mettra en avant le concept « Super Prix » et ses gagnants.

Pendant la Foire, chaque exposant labellisé recevra son affiche portant la mention « Certifié Super Prix ». La gazette « Super Prix » sera disponible au stand « Information » ainsi qu'à chaque entrée de la Foire.

COMMENT FAIRE POUR ÊTRE CERTIFIÉ « SUPER PRIX » ?

Proposer aux visiteurs de la Foire une offre (actions spéciales, rabais particuliers, promotions, offres, etc.) exclusive qu'ils ne trouveront que pendant les 10 jours de la Foire et la soumettre à notre commission d'évaluation à l'aide du **bulletin d'inscription** ci-joint d'ici au **2 août 2019**.

La commission attribuera les labels « Super Prix » aux exposants qui rempliront les conditions décrites dans le règlement du même nom ci-après.

RÈGLEMENT LABEL « SUPER PRIX »

- > Chaque exposant de la Foire du Valais vendant un bien ou un service sur un stand loué auprès de la Foire du Valais peut participer à l'action « Super Prix » et soumettre sa proposition à la commission d'évaluation dans le délai imparti.
- > L'action « Super Prix » doit être une action spéciale proposée uniquement pendant les 10 jours de la Foire du Valais (rabais particuliers, actions 3 pour 2, cadeaux, etc.) assimilée à une action promotion des ventes. Cette action ne doit pas être disponible en dehors de la Foire (ex: magasin de l'exposant).
- > La commission d'évaluation attribuera les labels « Super Prix » aux demandes qui rempliront les critères du point 2 et privilégieront les actions « originales ».
- > Les gagnants sont désignés par la commission d'évaluation et avertis par courrier postal. Aucun recours n'est autorisé.
- > La Foire du Valais s'autorise le droit de refuser les bulletins d'un exposant n'ayant pas suivi les points 2 et 3 des indications susmentionnées au terme des 10 jours de Foire.
- > Durant la manifestation, des actions particulières seront menées pour mettre en évidence les « Super Prix ».



*Les Super Prix sont proposés par les exposants tous les jours. Toutefois, seuls les visiteurs effectuant un achat le vendredi 27 septembre, ou du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre, recevront une entrée à Aquaparc, une journée de Ski à Nax Télé-Mont-Noble, et participeront au tirage au sort. Toutes les modalités liées au Super Prix sont à consulter sur www.foireduvalais.ch/superprix